



**Fête nationale**  
**1er août 2012**  
**À Tartegnin**



17h à 18h30

Concert de la Fanfare Gilly–Bursins

18h30–20h30

Vente de boissons et petite restauration

20h45

1. Début de la partie officielle

2. Bienvenue des Autorités

3. Fanfare de Gilly–Bursins

4. Lecture du pacte de 1291

5. Hymne national

6. Allocution de M. le Pasteur

7. Fanfare de Gilly–Bursins

8. Allocution de notre invité

9. Prière patriotique

10. Feu et cortège aux lampions



22h00

Verre de l'amitié offert par la commune

Vente de boissons et petite restauration

Animations pour petits et grands

**En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulera à l'Abri  
P.C. de Tartegnin, le feu sera malheureusement supprimé.**

Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de cette soirée de détente et de fraternité.

La Municipalité de Tartegnin



## BULLETIN D'INFORMATIONS



Printemps-Eté 2012

Édité par la Municipalité de Tartegnin

Site internet [www.tartegnin.ch](http://www.tartegnin.ch)

## VOTATIONS ET ELECTIONS

Bureau de vote à la Maison de Commune, Salle des sociétés  
ouvert le dimanche de 10h30 à 11h30

L'électeur a également la possibilité de déposer son enveloppe de  
transmission non-affranchie dans la **nouvelle boîte aux lettres**  
extérieure de la Maison de Commune, à gauche de l'entrée du  
Greffe jusqu'au dimanche du scrutin, à 10h30

### 1er tour ELECTIONS CANTONALES - 11 mars 2012

1. Election du Grand Conseil
2. Election du Conseil d'état

### VOTATION FEDERALE - 11 mars 2012

Selon les documents qui vous sont déjà parvenus

### 2ème tour ELECTIONS CANTONALES - 1er avril 2012

3. Election du Grand Conseil
4. Election du Conseil d'état

### VOTATIONS FEDERALE ET CANTONALE - 17 juin 2012

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre les trois objets suivants  
à la votation populaire du 17 juin 2012

1. Initiative populaire du 23 janvier 2009 "Accéder à la propriété  
grâce à l'épargne-logement"
2. Initiative populaire du 11 août 2009 "Pour un renforcement  
des droits populaires dans la politique étrangère. (accords inter-  
nationaux: la parole est au peuple !)"
3. Modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur  
l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins) - En cas d'aboutis-  
sement du référendum déposé le 19 janvier 2012.



*Tous les Tartevinois sont invités à partager un repas  
convivial composé de spécialités culinaires amenées par  
l'ensemble des participants.*

*Chacun pourra ainsi découvrir ses voisins,  
à travers sa gastronomie, ses traditions et ses coutumes.*

- \* Dès 11h00 Apéritif
- \* 11h30 Partie officielle
- \* Présentation des nouveaux habitants et des sociétés locales
- \* 12h30 Repas en commun

*Boissons et logistique mises à disposition par la commune  
Organisation et renseignements Municipalité de Tartegnin  
[www.tartegnin.ch](http://www.tartegnin.ch) [communedetartegnin@bluerwin.ch](mailto:communedetartegnin@bluerwin.ch)*

## Groupement des vignerons de Tartegnin

Les vignerons du village vous proposent de venir déguster leurs vins dans le cadre des portes ouvertes de l'office des vins vaudois le **samedi 26 mai et le dimanche 27 mai 2012 dès 10h**



**Le traditionnel Rallye pédestre familial animera notre village le samedi 14 juillet .**

Renseignements auprès d'Isabelle Barraud  
079 467 44 55

## DECHETTERIE

Horaire d'été dès le 28 mars 2012

Mercredi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 11h30



Des sardines grillées et le verre de l'amitié vous seront offerts à la déchetterie le samedi 12 mai 2012 dès 11h.



# CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

**Lundi 9 avril 2012 dès 14h**

Pour les enfants du village de 2 à 12 ans



**Inscription des enfants obligatoire avant  
le 1er avril 2012**

Inscription, renseignements et offre d'aide et de  
mise à disposition des jardins auprès de

Marlyse Dentan

021 825 23 70 ou 079 547 54 34

marlyse.dentan@gmail.com



## Programme de la chasse aux œufs

14h: Pour tous, rendez-vous à l'Abri

14h à 14h30: Pour les enfants, dessins et maquillages

14h à 14h30: Pour les aides « cache » des œufs

14h30: Départ pour la chasse aux œufs

Dès 15h30: Goûter de Pâques pour tous les villageois  
à la place de jeux ou à l'abri, selon la météo.

